Code de conduite

Ce code de conduite, destinés aux étudiants de BTS SAM, est un énoncé d'attitudes et de comportements que chaque étudiant s'engage à respecter pendant les deux années de sa formation pour créer et maintenir un climat de travail harmonieux et respectueux et ainsi favoriser les apprentissages dans une relation de confiance.

Posture et code vestimentaire

- Avoir une tenue appropriée, correcte et décente
- Les vêtements troués ne sont pas tolérés
- Respecter le port de la tenue professionnelle le mardi
- Avoir une bonne posture
- Ne montrer aucun signe religieux

Travail personnel

- Se rendre en classe avec son matériel et ses cours
- Prendre en notes les cours
- Être motivé(e) et concentré(e) en classe
- Être autonome
- Savoir organiser son travail et ses cours
- Savoir gérer son temps et les priorités
- Rendre les travaux de classe ou en stage dans les délais fixés par l'enseignant
- Rattraper les cours en cas d'absence
- Être présent(e) aux évaluations et en cas d'impossibilité, produire un justificatif valable pour éviter le « 0 »

Travail collectif

- Savoir travailler avec tous les interlocuteurs
- Avoir l'esprit d'équipe
- Savoir prendre en compte le handicap dans un groupe
- Favoriser l'entraide et la communication, la convivialité et la bonne ambiance en classe
- Être à l'écoute
- Se montrer bienveillant(e)

L'espace de travail et le matériel

- Fermer sa session et éteindre son ordinateur avant de quitter la salle
- Ranger son poste de travail
- Laisser une salle propre et rangée avant de sortir
- Imprimer en priorité en noir et blanc
- Ne pas gaspiller les feuilles de papier (aperçu avant impression et utilisation du correcteur d'orthographe)
- Imprimer en 1er sur du papier brouillon avant l'impression définitive

Règles de vie générales

- Être assidu(e) et ponctuel(le)
- Justifier ses absences avant l'entrée en classe
- Utiliser un langage conforme, poli et courtois
- Savoir gérer ses émotions dans n'importe quelle situation
- Ne pas utiliser son téléphone sauf autorisation de l'enseignant
- Ne pas participer sans lever la main
- Ne pas mâcher de chewing-gum
- Avoir toujours sur soi son carnet

Règles Sanitaires

- Toujours porter un masque
- Se désinfecter les mains régulièrement
- Ne pas manger dans les couloirs et les salles de cours

En stage

- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise
- S'adapter à la culture d'entreprise
- Etre attentif et à l'écoute de son tuteur
- Réaliser le travail de manière professionnelle
- Être assidu(e) en entreprise et justifier ses absences
- Se montrer autonome et responsable

En tant qu'étudiant BTS 1 SAM, de la promotion 2022, je déclare avoir pris connaissance du code de conduite et m'engage à le respecter.

NOMS PRENOMS	DATE	SIGNATURE